

MÉDECINS

Votre Prévoyance Obligatoire

Votre caisse :	CARMF Caisse autonome de retraite des médecins français
-----------------------	---

	Age	Montant en 2009	Durée de versement
Indemnités Journalières :	< 60 ans	90€	du 91 ^{ème} au 1095 ^{ème} jour puis pension d'invalidité
	60 à 65 ans	90€ la 1 ^{ère} année 46€ ensuite	12 mois puis retraite
	> 65 ans	46€	12 à 36 mois svt âge

Invalidité totale et définitive :	Pour les médecins de moins de 60 ans	
	Montant pension minimum	Montant pension maximum
	7 068€	16 492€
	Majorations :	
	+ 35% si marié depuis au moins 2 ans ou si assistance tierce personne + 10% si au moins 3 enfants	

Capital décès :	38 000€
------------------------	---------

Rente au conjoint :	de 5 836,50€ à 11 673€ suivant ancienneté + 10% si 3 enfants
----------------------------	---

Rente éducation :	6 874,10€ par an et par enfant ou 8 560,20€ si orphelin de père et de mère
--------------------------	--

En savoir plus :	CARMF : Tél : 01 40 68 32 00 - www.carmf.fr
-------------------------	---

Les fiches pratiques AMI

Assurances Mutuelles Interprofessionnelles

www.tns-courtage.com - tnscourtage@orange.fr